

Huyghe Richard. 2021. La construction morphosémantique des noms d'agent en français. In A. Aleksandrova & J.-P. Meyer (éds), *Nommer l'humain. Descriptions, catégorisation, enjeux*, Paris : L'Harmattan, 189-204. Version preprint.

La construction morphosémantique des noms d'agent en français

Cette étude porte sur les noms d'agent (Nag), définis ici comme l'ensemble des noms qui décrivent des animés (généralement humains) d'après leur action ou leur activité. Les Nag se caractérisent par leur hétérogénéité morphologique, puisqu'ils incluent à la fois des noms dénués d'exposant (*judge*) et des noms en *-eur* (*acheteur*), *-ant* (*assaillant*), *-aire* (*faussaire*), *-ien* (*chirurgien*), *-ier* (*bijoutier*), *-iste* (*pigiste*), etc. Nous nous interrogeons sur la dépendance entre la forme de construction des Nag, leur base de dérivation et le type d'agent décrit. L'hypothèse défendue est que la relation entre le type constructionnel et le type sémantique des Nag dépend plus du sémantisme des bases que de la variété formelle des Nag construits. Les noms qui dénotent des agents dans un événement spécifique sont principalement construits à partir de bases prédicatives dynamiques (verbes d'action ou noms d'événement), tandis que les noms qui indiquent le statut ou la profession de l'agent peuvent être formés à partir de bases sémantiques plus diversifiées.

Mots clés : nom, humain, agent, événement, rôle sémantique

The morphosemantic properties of agent nouns in French

This study deals with agent nouns (ANs) in French, understood here as nouns that denote animate entities (generally human beings) with respect to the action or activity they may perform. French ANs form a morphologically heterogeneous class. They include zero-affixed nouns (*judge* 'judge') as well as nouns ending with *-eur* (*acheteur* 'buyer'), *-ant* (*assaillant* 'attacker'), *-aire* (*faussaire* 'counterfeiter'), *-ien* (*chirurgien* 'surgeon'), *-ier* (*bijoutier* 'jeweller'), *-iste* (*journaliste* 'journalist'), etc. The relation between the morphological properties of ANs and the kind of agent they denote is investigated. It is claimed that this relation is more dependent on the semantics of derivational bases than on formal diversity. Nouns that denote agents in specific events derive mostly from dynamic bases (i.e. action verbs or event nouns), whereas nouns that denote a social status or a profession derive from more semantically diversified bases.

Keywords: noun, human, agent, event, semantic role

La construction morphosémantique des noms d'agent en français

Richard Huyghe
Université de Fribourg
richard.huyghe@unifr.ch

Introduction

Les « noms d'agent » (Nag), compris ici comme l'ensemble des noms qui décrivent leurs référents d'après ce qu'ils font, constituent un pan important du lexique des noms d'humain (Nhum). Peuvent être considérés comme Nag les noms sous (1) :

- (1) VOLEUR, VITICULTEUR, MANIFESTANT, OUVRIER, CRIMINEL, TRAPÉZISTE, MÉDECIN, PLOMBIER, SIGNATAIRE, MÉCANICIEN, PIGISTE, PROPHÈTE, ATTAQUANT, CLIENT, ÉCRIVAIN

Les Nag impliquent dans leur sémantisme la référence à une action ou à une activité, et ils dénotent l'entité animée qui accomplit cette action ou activité. Ils se distinguent sémantiquement d'autres types de noms animés, par exemple des noms qui décrivent leurs référents selon :

- l'origine ethnique ou géographique (BRESTOIS, ALSACIEN, JAPONAIS) (Roché 2008),
- la croyance ou l'idéologie (BOUDDHISTE, MARXISTE, CALVINISTE),
- la phase de vie (ADOLESCENT, FILLETTE, VIEILLARD) (Cruse 1986, Reboul 1993, Aleksandrova 2013),
- les relations interpersonnelles (FRÈRE, AMI, VOISIN) (Milner 1982, Barker 1995, Barque 2015),
- le rôle de patient (DÉTENU, BLESSÉ, PENDU) (Roy & Soare 2012),
- le rôle de bénéficiaire (ALLOCATAIRE, LÉGATAIRE, INDEMNITAIRE) (Schnecker & Aleksandrova 2016),
- etc.

La frontière entre ces différents types de noms est parfois difficile à définir. Par exemple, il peut être délicat de distinguer entre les noms qui dénotent des agents et ceux qui dénotent des adeptes, en raison des liens de détermination qui existent entre la croyance et l'action. On peut considérer l'existence de types de Nhum sémantiquement complexes, mais il semble nécessaire de disposer au préalable de critères d'identification formels pour chaque type simple.

Il apparaît par ailleurs que les Nag présentent de grandes disparités morphologiques. Les procédés mobilisés dans la formation des Nag sont divers : il existe des Nag suffixés (VENDEUR, CONTESTATAIRE), convertis (MILITANT, TRAFIQUANT), composés (AIDE-COMPTABLE, GARDE-CÔTES) et morphologiquement simples (MÉDECIN, PITRE)¹. En outre, certains de ces procédés morphologiques se déclinent formellement, comme en témoigne la multiplicité de suffixes permettant de dériver des Nag (-*eur*, -*iste*, -*ier*, -*ien*, etc.).

Nous nous interrogeons ici, d'une manière générale, sur la construction morphosémantique des Nag, et sur l'éventuelle corrélation entre la forme des Nag et une sous-classification

¹ Il est connu que les procédés à l'œuvre dans la construction des Nag ne s'y cantonnent pas. Ainsi les N en -*eur* (DÉCAPSULEUR, EXTINCTEUR, INHALATEUR), en -*aire* (QUESTIONNAIRE, FORMULAIRE, COMMENTAIRE), en -*ant* (CALMANT, COLORANT, DÉSHÉBANT) et les composés V-N (AIDE-MÉMOIRE, GARDE-MEUBLES) peuvent-ils dénoter des artefacts ou des objets informationnels.

sémantique de ces noms qui serait étayée par des propriétés syntaxiques. Il s'agit notamment de savoir comment, en cas de dérivation, s'élabore le sens agentif à partir de la base sélectionnée, et s'il existe un lien entre la morphologie des Nag et le type d'agent dénoté.

L'article est organisé comme suit. Nous reviendrons dans un premier temps sur les problèmes liés à la définition et à la délimitation de la classe des Nag, puis nous nous interrogerons sur l'origine morphologique et/ou sémantique des Nag construits (selon la catégorie de la base sélectionnée, et la mise en relation avec d'éventuelles autres acceptations du nom). Dans une troisième partie, à partir d'une tripartition sémantique établie pour les Nag en *-eur* (Huyghe & Tribout 2015), nous évaluerons la corrélation entre les caractéristiques morphologiques des Nag et leur sous-classification sémantique. Nous défendrons l'hypothèse selon laquelle la relation entre le type constructionnel et le type sémantique des Nag dépend plus du sémantisme des bases de construction que de la variété formelle des Nag construits.

1. La classe des noms d'agent

La question de la définition de l'agentivité est réputée épineuse. Comme l'observe Dowty (1991 : 553) : « [Agent] is one of most frequently cited roles, and it is in some sense a very intuitive role, but it is one of the hardest to pin down ». De fait, la notion d'agent reçoit dans la littérature des interprétations variées. Les conceptions divergent notamment quant à l'animéité et l'intentionnalité de l'agent, voire à la dynamicité du prédicat en jeu. Sans entrer dans les détails du débat, nous nous en tenons ici à une définition de structure prototypique, postulant que le rôle d'agent implique *a minima* celui d'effectuateur (i.e. d'élément qui déploie l'énergie nécessaire à la réalisation d'un procès) et que dans le cas canonique, l'agent est animé et intentionnel (Cruse 1973, DeLancey 1984, Schlesinger 1989, Lemmens 1998, Kipper Schuler 2005, *inter alia*).

Il reste que les rôles sémantiques sont fondamentalement conçus pour rendre compte des relations grammaticales en contexte (Van Valin & LaPolla 1997). En tant que tels, ils ne sont pas directement exploitables dans une tâche de typage nominal. Dans une phrase comme (2), le sujet est clairement agentif, mais pas son contenu lexical :

(2) Ma sœur a peint ce tableau.

Sœur est fondamentalement un Nhum relationnel, et non un Nag. La question fondamentale ici est donc de savoir comment la notion d'agent peut s'appliquer dans le domaine lexical — plus précisément dans l'analyse des expressions qui décriraient leurs référents d'après le rôle en question.

1.1. La contrainte déverbale

Une manière de passer de l'étiquetage discursif des rôles à l'étiquetage en langue est d'inclure dans la définition des types lexicaux de rôles une condition morphologique, en se fondant sur la capacité inhérente des items prédictifs à projeter certains rôles spécifiques. Un lexème de rôle R sera alors défini à partir d'une base morphologique qui inclut dans sa structure sémantique ce rôle R.

De fait, le rôle d'agent est régulièrement mobilisé pour caractériser sémantiquement l'output des règles de construction nominale qui opèrent sur des verbes attribuant le rôle d'agent (Booij 1986, Fradin & Kerleroux 2003, Rosenberg 2008). Dans cette perspective, un Nag peut se définir comme un nom déverbal dénotant l'entité animée qui réalise l'action décrite par le verbe de base.

Cette contrainte définitionnelle présente le double avantage de fournir un principe explicatif de la construction morphosémantique de certains noms déverbaux, et de cantonner le type agentif à un ensemble de noms identifiés formellement. Elle a toutefois l'inconvénient de scinder des classes sémantiquement homogènes. Parmi les noms sous (3a) et (3b), sémantiquement proches, seuls les premiers seraient à catégoriser comme Nag, puisqu'ils se distinguent des seconds par leur construction à partir de verbes d'action :

- (3) a. SCULPTEUR, GUÉRISSEUR, CONFISEUR, RÉDACTEUR, MANIFESTANT, PROTESTATAIRE
b. ARTISTE, MÉDECIN, CHOCOLATIER, SCRIBE, GRÉVISTE, ÉMEUTIER

En outre, des noms dotés du même suffixe et d'une même valeur sémantique seraient à séparer, selon qu'il existe ou non un verbe apparenté:

- (4) a. COIFFEUR (< COIFFER), PLAGIAIRE (< PLAGIER)
b. FOOTBALLEUR (*FOOTBALLER), STAGIAIRE (*STAGIER)

Afin de pallier au risque d'une définition non opératoire sémantiquement, nous optons ici pour une conception élargie des Nag, selon laquelle un nom d'agent est un nom qui comprend dans sa structure sémantique un procès dynamique et qui dénote l'agent de ce procès. Cette définition suscite néanmoins d'autres interrogations.

1.2. Spécification de l'action

Dans le cas des Nag déverbaux, la base verbale garantit et spécifie linguistiquement l'action impliquée dans le sémantisme nominal :

- (5) a. Un voleur est quelqu'un qui vole quelque chose.
b. Un contestataire est quelqu'un qui conteste quelque chose.
c. Un conquérant est quelqu'un qui conquiert quelque chose.

Mais dans le cas des Nag non liés à un verbe, on peut se demander comment déterminer l'élément actionnel présent dans le sens des noms. Il faut en l'occurrence distinguer deux situations, selon que le Nag non déverbal est ou non lié morphologiquement à un autre lexème (généralement nominal).

Lorsque le Nag est dérivé directement ou indirectement d'un autre nom, celui-ci peut donner une indication sur l'action impliquée. Il peut s'agir d'un nom d'événement ou d'activité qui spécifie lui-même le composant actionnel, comme pour STAGIAIRE et CHIRURGIEN :

- (6) a. Un stagiaire est quelqu'un qui effectue un stage.
b. Un chirurgien est quelqu'un qui pratique la chirurgie.

Le nom de base peut également être un nom d'artefact ou de domaine auquel on peut directement associer une activité, comme pour CLARINETTISTE et CHIMISTE :

- (7) a. Un clarinettiste est quelqu'un qui fait de la clarinette.
b. Un chimiste est quelqu'un qui fait de la chimie.

Dans les deux cas qui précèdent, la définition du contenu du Nag peut être établie à l'aide d'un verbe support, ou d'un verbe d'action général dans le cas de PRATIQUER (Gross 2009). Le verbe permet alors d'introduire une prédication dynamique dont le contenu conceptuel est indiqué essentiellement par le nom qui figure en complément.

Il arrive aussi que le nom de base soit un nom d'artefact susceptible de constituer indirectement un prédicat d'action, via le recours à un primitif actionnel (procès de création ou d'instrumentalisation), comme pour CHAPELIER et BAGAGISTE :

- (8) a. Un chapelier est quelqu'un qui fabrique des chapeaux.
b. Un bagagiste est quelqu'un qui manipule les bagages.

Enfin, le nom de base peut être un nom de lieu indiquant le site d'activité du référent du Nag, comme pour BARMAN et GARAGISTE. De nouveau, l'action impliquée correspond à un prédicat dynamique général, dénoté ici par le verbe TRAVAILLER :

- (9) a. Un barman est quelqu'un qui travaille dans un bar.
b. Un garagiste est quelqu'un qui travaille dans un garage.

En l'absence de base morphologique, l'inclusion du composant sémantique actionnel est strictement conceptuelle, i.e. non matérialisée linguistiquement. Le Nag continue de se définir fondamentalement comme 'quelqu'un qui fait quelque chose', mais dans certains cas, la spécification de l'action peut être discutée :

- (10) a. Un avocat est quelqu'un qui défend quelqu'un ou quelque chose.
b. Un prophète est quelqu'un qui {annonce / révèle / prédit} quelque chose.

Si certains Nag (10a) peuvent être assez naturellement mis en correspondance avec un prédicat donné, pour d'autres (10b), l'identification exacte du prédicat sélectionné peut être sujette à caution². Par ailleurs, la présence même d'un composant actionnel dans la structure sémantique d'un Nhum donné peut faire débat. On peut se demander par exemple si des noms tels que ceux sous (11) doivent être considérés comme des Nag :

- (11) DÉPUTÉ, CHEF, HÉROS, MOINE, DISCIPLE, TRIBUN, SATYRE, DANDY, GOUROU, CHENAPAN

Du fait du caractère hypothétique de la mise en correspondance des Nhum avec un prédicat d'action, la frontière entre certains types de Nhum peut être difficile à tracer :

- (12) a. ÉLU, EMPLOYÉ sont-ils des noms de patient ou des Nag?
b. SALARIÉ, BOURSIER sont-ils des noms de bénéficiaire ou des Nag?
c. IMPRESSIONNISTE, SYNDICALISTE sont-ils des noms d'appartenance ou des Nag?

L'extension de la classe des Nag aux noms non dérivés de lexèmes prédicatifs actionnels, ou de lexèmes pouvant former par combinaison avec des verbes généraux d'action un prédicat actionnel, peut aboutir à une catégorisation difficilement contrôlable sur le plan linguistique. Afin d'éviter cet écueil théorique et méthodologique, nous cantonnerons ici la classe des Nag

² Bien qu'elle n'en soit pas une condition suffisante, l'existence de verbes et noms d'action dérivés d'un Nhum simple peut constituer un indice d'agentivité (ex. PROPHÈTE > PROPHÉTISER, PROPHÉTIE).

aux noms dont la composante sémantique actionnelle est morphologiquement spécifiée ou systématiquement inférable — c'est-à-dire aux noms du type de ceux rencontrés dans les exemples (5)-(10).

2. Construction morphologique

Il est connu que les Nag en français présentent une grande hétérogénéité de construction (Dubois 1962, Benveniste 1975, Winther 1975, Roché 2004, Rosenberg 2008, Villoing 2009, Roy & Soare 2012, Cartoni *et al.* 2015, Schnedecker 2015, Knittel 2017). En surface, on recense:

- des N dénués d'exposant morphologique (JUGE, ASSASSIN, AVOCAT),
- des N en *-eur* (ACHETEUR, BRASSEUR, AMBASSADEUR),
- des N en *-ant* (ASSAILLANT, MANIFESTANT, ENSEIGNANT),
- des N en *-er / -ier* (HORLOGER, BIJOUTIER, BRANCARDIER),
- des N en *-aire* (FAUSSAIRE, GESTIONNAIRE, TORTIONNAIRE),
- des N en *-ien* (CHIRURGIEN, HISTORIEN, PHARMACIEN),
- des N en *-iste* (GRÉVISTE, CYCLISTE, GARAGISTE),
- des N en *-al / -el* (COMMERCIAL, CRIMINEL, INTELLECTUEL),
- des composés V-N (GRATTE-PAPIER, AIDE-MÉNAGÈRE, TROUBLE-FÊTE),
- etc.

Parmi les Nag dénués d'exposant morphologique, on peut distinguer deux cas, selon qu'il existe (13a) ou non (13b) un verbe apparenté avec lequel le Nag est potentiellement en relation de conversion. Dans le second cas (13b), les Nag sont morphologiquement simples :

- (13) a. JUGE (JUGER), ASSASSIN (ASSASSINER), GUIDE (GUIDER)
b. SENTINELLE, CLIENT, MÉDECIN, CONCIERGE, SPONSOR, PITRE, TROUBADOUR, HÔTE, MÉCÈNE

On peut s'interroger sur les règles de formation des Nag construits, et en particulier sur (i) la catégorie grammaticale des bases sélectionnées et (ii) l'orientation des processus de dérivation.

2.1. Catégorie des bases de dérivation

Les Nag sont majoritairement construits sur des bases verbales ou nominales. La dérivation verbale produit des noms en *-eur* (DÉMÉNAGER > DÉMÉNAGEUR, INVESTIR > INVESTISSEUR), en *-aire* (CONTESTER > CONTESTATAIRE, PLAGIER > PLAGIAIRE) et en *-ant* (GOUVERNER > GOUVERNANT, MENDIER > MENDIANT). On peut éventuellement compter parmi les Nag déverbaux certains rares noms en *-ier* (BRACONNER > BRACONNIER, SCULPTER > SCULPTIER). La dérivation nominale, pour sa part, produit des noms en *-eur* (FOOTBALL > FOOTBALLEUR, AVION > AVIONNEUR), en *-aire* (PAMPHLET > PAMPHLÉTAIRE, DISQUE > DISQUAIRE), en *-ier* (ÉMEUTE > ÉMEUTIER, CAISSE > CAISSIER), en *-iste* (CONGRÈS > CONGRESSISTE, JOURNAL > JOURNALISTE) et en *-ien* (CHIRURGIE > CHIRURGIEN, COMÉDIE > COMÉDIEN). Certains Nag peuvent être analysés comme issus de deux bases de construction de catégories différentes :

- (14) a. BOXEUR < BOXER (sur le modèle de CHERCHEUR < CHERCHER)
b. BOXEUR < BOXE (sur le modèle de FOOTBALLEUR < FOOTBALL)
- (15) a. DÉMISSIONNAIRE < DÉMISSIONNER (sur le modèle de PLAGIAIRE < PLAGIER)
b. DÉMISSIONNAIRE < DÉMISSION (sur le modèle de GESTIONNAIRE < GESTION)

L'existence de réseaux morphologiques non structurés par des schémas de construction binaires et orientés est à envisager (Lignon *et al.* 2014), à moins que la régularité des rapports entre contraintes morphologiques et types sémantiques ne permette de trancher l'analyse (cf. *infra*).

2.2. Cas de conversion

Certains Nag sont en relation de conversion avec des lexèmes non nominaux, suivant un ordre dérivationnel à déterminer. Cet ordre est établi dès lors que le convert comporte un exposant qui est une désinence verbale, comme c'est le cas des Nag en *-ant* (ATTAQUANT, APPRENANT, EXÉCUTANT), voire en *-é* dans le cas de IMMIGRÉ. La présence de la marque flexionnelle verbale permet en effet d'identifier clairement un ordre de dérivation V > N.

En l'absence d'exposant morphologique, l'orientation de la conversion est souvent incertaine, que le mot lié morphologiquement soit un verbe (16) ou un adjectif (17) :

- (16) a. JUGEN > JUGERV
b. JUGERV > JUGEN

- (17) a. DIPLOMATE_N > DIPLOMATE_{ADJ}
b. DIPLOMATE_{ADJ} > DIPLOMATE_N

L'analyse sémantique des Nag place plutôt le verbe et l'adjectif en position primitive, dans la mesure où leur contenu conceptuel est inclus dans celui des noms (le « juge » est celui qui juge, un « diplomate » agit de manière diplomate). Cependant, comme le montre Tribout (2010), il n'est pas garanti que l'ordre morphologique se calque ici sur l'ordre logico-sémantique, et l'orientation de la construction converse peut dans de nombreux cas se révéler indécidable.

La question de la conversion se pose secondairement pour des Nag comportant un suffixe, mais pour lesquels il existe également une forme adjectivale apparentée. Tel est le cas de certains Nag en *-aire* (UNIVERSITAIRE) et en *-el* (CRIMINEL). En l'occurrence, trois schémas de construction sont théoriquement possibles :

- (i) il existe deux constructions parallèles Base > Nag et Base > Adj,
- (ii) il existe une construction en chaîne Base > Nag > Adj,
- (iii) il existe une construction en chaîne Base > Adj > Nag.

La régularité des constructions observées dans le lexique permet généralement de déterminer le modèle qui s'applique. Ainsi pour les dérivés en *-aire*, l'existence de Nag sans adjectif homonymique (STAGIAIRE, DISQUAIRE, DIAMANTAIRE) et d'adjectifs sans Nag homonymique (BUDGÉTAIRE, TRIANGULAIRE, SÉDIMENTAIRE) oriente vers le parallélisme des constructions, c'est-à-dire vers le schéma (i) : les noms du type de UNIVERSITAIRE seraient dénominatifs. Pour les dérivés en *-el* en revanche, la formation massive d'adjectifs (FORMEL, ACCIDENTEL, PRÉSIDENTIEL), par opposition à la grande rareté des cas de simple dérivation nominale, laisse penser que les Nag en *-el* sont formés par conversion adjectivale, c'est-à-dire qu'ils relèvent du type (iii). On peut noter que si cette dernière hypothèse est confirmée, il faut intégrer les adjectifs parmi les catégories de bases possibles des Nag, aux côtés des verbes et des noms (cf. aussi COMPTABLE_{Adj} > COMPTABLE_N).

2.3. Noms d'agent polysémiques : dérivation ou métonymie ?

Certains Nag dont la forme est analysable sont polysémiques et dotés d'une acception non agentive. C'est le cas notamment de noms tels que ceux sous (18), qui présentent à la fois un sens d'action et un sens d'agent (Nact / Nag) :

(18) PARRICIDE, RÉGICIDE, RÉDACTION, RÉBELLION, GOUVERNEMENT, RASSEMBLEMENT

La question se pose ici de savoir si l'acception agentive (souvent collective) de ces N est une construction morphologique ou une construction par figure — en l'occurrence une construction métonymique³. Comme dans le cas des Nag suffixés liés à des adjectifs de même forme, trois schémas de formation sont possibles :

- (i) il existe deux dérivations parallèles Base > Nag et Base > Nact,
- (ii) il existe une construction en chaîne, morphologique puis métonymique, Base > Nag → Nact,
- (iii) il existe une construction en chaîne, morphologique puis métonymique, Base > Nact → Nag.

Le schéma (ii) paraît exclu pour les noms sous (18), car il existe des Nact en *-cide*, *-ion*, *-ment* sans Nag correspondant (GÉNOCIDÉ, RÉNOVATION, MANIEMENT). Les modèles (i) et (iii) en revanche sont plus difficiles à départager. Le double fait qu'il existe des N bisémiques Nact / Nag non construits (JURY, CONCLAVE, CONGRÈS, DUO, FARANDOLE) et qu'il n'existe apparemment pas de Nag en *-cide*, *-ion* et *-ment* sans acception actionnelle peut orienter vers (iii), mais il n'en est pas une condition suffisante.

Plus généralement, il apparaît que le transfert de l'action à l'agent peut être pris en charge dans le système lexical par une opération morphologique (SCULPTER > SCULPTEUR) ou par une opération purement sémantique (FARANDOLE → FARANDOLE), ce qui confirme le parallèle, déjà relevé par Apresjan (1974), existant entre les extensions sémantiques générées par la dérivation et celles générées par la figure.

3. Types agentifs

Il existe des sous-classifications détaillées des noms d'agent, à visée lexicographique notamment, construites d'après l'ontologie des activités exercées. La sous-catégorisation des noms est alors déterminée sur la base d'un examen référentiel, mais n'est pas nécessairement étayée par des propriétés syntaxiques. Pour établir une éventuelle corrélation entre la construction des Nag et leur catégorisation sémantique, il est important de disposer d'une sous-classification à la fois indépendante *a priori* des caractéristiques morphologiques et fondée sur des propriétés linguistiques discriminantes. À cet égard, le caractère générique ou non des actions impliquées dans le sens des Nag fournit un principe de distinction essentiel au sein de la classe. L'étude des noms en *-eur* en particulier a montré que l'élément actionnel présent dans le sémantisme des Nag pouvait être une simple occurrence (AGRESSEUR) ou une activité (COIFFEUR), ce qui conduit à la distinction de différentes sous-catégories agentives (Benveniste 1975, Anscombe 2001, Roy & Soare 2012, Huyghe & Tribout 2015). Dans cette section, nous commençons par présenter brièvement les trois catégories de Nag en *-eur* que

³ La même question est posée par Ferret & Villoing (2015) à propos des N polysémiques en *-age* pouvant dénoter une action et un instrument (CHAUFFAGE, ÉCLAIRAGE). L'hypothèse défendue par Ferret & Villoing est que la double interprétation de ces noms est générée par la règle de construction morphologique, et non par une extension figurée à partir du nom construit. Cette hypothèse correspond au schéma (i) exposé §2.3.

l'on peut distinguer (Nag statutaires / occasionnels / dispositionnels)⁴, puis nous nous interrogeons sur l'application de ces catégories aux autres Nag.

3.1. Noms d'agent statutaires

Les noms de statut dénotent des individus selon leur fonction sociale, leur position institutionnelle ou leur profession. Lorsque ces noms sont agentifs, l'action impliquée dans le sens du Nag est envisagée de manière générique : les noms réfèrent indépendamment de toute réalisation événementielle particulière.

Les Nag statutaires ont pour particularité de pouvoir s'employer comme attributs sans déterminant :

(19) Pierre est {brocanteur / tanneur / brasseur}.

Lorsqu'en outre ces noms s'accompagnent d'un complément de type argumental, celui-ci est générique (20a) et non spécifique (20b) :

(20) a. un équarisseur de poutres, un carreleur de piscine
b. ?l'équarisseur de cette poutre, ?le carreleur de cette piscine

La description agentive statutaire établit un lien entre ce qu'on fait et ce qu'on est. Bien qu'impliquant un rôle actionnel, elle tend à la caractérisation de propriété (par opposition à la caractérisation épisodique).

3.2. Noms d'agent occasionnels

Au contraire des Nag statutaires, les Nag occasionnels dénotent les référents en vertu de leur rôle agentif dans un événement spécifique. Ils s'emploient en général difficilement sans déterminant en position d'attribut :

(21) ?Pierre est {agresseur / promeneur / expéditeur}.

La plupart des noms en *-eur* occasionnels peuvent se construire avec des compléments spécifiques en *de* renvoyant aux participants de l'action impliquée :

(22) l'agresseur de Pierre, l'expéditeur de ce colis, le libérateur du pays, le narrateur de cette histoire, le dénicheur de cette vidéo, l'acheteur de ce véhicule

Par ailleurs, les Nag occasionnels ne caractérisant pas leurs référents selon des propriétés intrinsèques, ils n'en constituent pas des dénominations. Les noms de statut permettent une caractérisation plus fondamentale des entités dénotées, et forment dans certains cas des dénominations professionnelles (cf. *Ce métier s'appelle {restaurateur / !agresseur}*).

3.3. Noms d'agent dispositionnels

Certains Nag en *-eur* ne s'emploient ni comme noms statutaires (23a), ni comme noms occasionnels (23b) :

⁴ Pour une présentation détaillée de ces trois catégories, nous renvoyons à Huyghe & Tribout (2015).

- (23) a. ?Pierre est {séducteur / bluffeur / mordeur}.
b. ?le séducteur de Sophie, ?le bluffeur du client, ?le mordeur de cet enfant

Ces noms ont la particularité de se construire avec des adjectifs de taille dans une lecture non intersective (24a) (Anscombe 2001 : 43, Roy & Soare 2012 : 214). L'adjectif porte alors sur la fréquence ou l'intensité de l'action impliquée par le nom. Cette interprétation est exclue pour les Nag en *-eur* occasionnels (24b) :

- (24) a. Pierre est {un grand séducteur / un grand bagarreur / un gros bosseur}.
b. #Pierre est {un grand agresseur / un gros vainqueur / un gros narrateur}.

Les Nag dans (23) et (24a) décrivent leurs référents d'après une tendance comportementale, correspondant à une lecture habituelle de l'action impliquée. Ils constituent une classe intermédiaire entre les statutaires et les occasionnels.

3.4. Extension à l'ensemble des noms d'agent

La classification agentive établie pour les noms en *-eur* peut être étendue à l'ensemble des Nag, et certaines tendances corrélatives entre le type agentif et la construction morphologique apparaissent. Il semble notamment que l'interprétation occasionnelle ou dispositionnelle soit facilitée lorsque le Nag est dérivé d'un verbe d'action ou d'un nom d'événement, i.e. d'une base d'aspect dynamique.

En effet, certains Nag dérivés de verbes d'action ou de noms d'événement s'emploient difficilement sans déterminant en position d'attribut :

- (25) ?Pierre est {émeutier / criminel / safariste / protestataire / raveur / participant}.

Ces noms dénotent préférentiellement un agent dans une situation événementielle donnée. Certains peuvent se construire avec des compléments argumentaux spécifiques, à l'instar de SIGNATAIRE, GÉNOCIDAIRE, POURSUIVANT dans les exemples suivants :

- (26) a. Les signataires de ce texte mettent en garde les pouvoirs publics. (web)
b. Pour mener une action politique efficace et concertée contre les génocidaires du peuple équato-guinéen, je lance un appel à l'opposition équato-guinéenne et aux forces vives du pays ! (web)
c. Peu après, les poursuivants de la jeune inconnue provoquent un accident dont Hammer est le seul survivant. (web)

Les Nag dérivés de verbes d'action ou de noms d'événement se prêtent également à la lecture dispositionnelle. Ils peuvent alors s'employer avec des adjectifs de taille dans une lecture non intersective, comme dans les expressions *un grand contestataire*, *un grand gréviste*, *un grand carnavalier*, employées dans (27) pour désigner un agent qui conteste beaucoup, qui fait souvent grève ou carnaval :

- (27) a. Je suis un grand contestataire devant l'éternel, un amateur de provoc, de culture punk. (web)
b. J'étais un grand gréviste à l'internat du lycée Faidherbe. (web)

c. Mon grand-père était un grand carnavalier, mon père aussi et moi je n'ai jamais arrêté de le faire depuis l'âge de 5 ou 6 ans. (web)

Les autres Nag, qu'ils dérivent de noms d'objet ou de domaine, d'adjectifs relationnels, ou qu'ils soient morphologiquement simples, sont principalement statutaires :

(28) Pierre est {chocolatier / mécanicien / fleuriste / commercial / publicitaire / accordéoniste / groom / drapier}.

La plupart d'entre eux accèdent difficilement à l'interprétation dispositionnelle. Ainsi l'adjectif GRAND, lorsqu'il s'emploie avec des Nag comme CHAPELIER, GARAGISTE, CHIRURGIEN, etc. ne porte pas directement sur la fréquence ou l'intensité de l'action impliquée dans le sémantisme du Nag :

(29) #Pierre est un grand {chapelier / garagiste / chirurgien / industriel / hôte / bibliothécaire / caissier / dentiste}.

Ajoutons que les Nag non dérivés de verbes d'action ou de noms d'événement sont rarement compatibles avec des compléments dénotant des participants élémentaires de l'action impliquée. Lorsqu'ils le sont, le complément est générique et tend à constituer une sous-catégorie d'agents statutaires du type décrit par le nom tête :

(30) a. Le pain et le tahini peuvent être achetés chez un épicier de produits orientaux. (web)
b. Pat s'est tourné vers son ami, un mécanicien de motos dont je ne me rappelle pas le nom. (web)
c. C'est un libraire de BD situé à Manille qui a lancé une collecte de fonds pour les victimes des inondations. (web)

La complémentation en *de* à lecture spécifique, qui orienterait vers une lecture occasionnelle, semble plus difficile à construire, y compris pour les Nag des exemples (30) :

(31) ?Je suis retourné chez {l'épicier de ce produit / le mécanicien de cette moto / le libraire de cette BD}.

Conclusion

Les Nag, i.e. les noms qui décrivent les humains dans leurs actions et activités, sont morphologiquement hétérogènes : ils peuvent être construits ou non construits, et les Nag construits le sont suivant des modes de formation variés. Lorsque le Nag est produit par suffixation, il n'y a pas de relation d'équivalence logique entre la catégorie de la base et la forme du suffixe : les verbes peuvent dériver des Nag en *-eur* (MENTEUR), *-aire* (PLAGIAIRE), *-ier* (BRACONNIER), et les noms peuvent dériver des Nag en *-eur* (BASKETTEUR), *-aire* (STAGIAIRE), *-ien* (PHARMACIEN), *-iste* (CAVISTE), *-ier* (COSTUMIER). Il n'existe pas non plus d'implication exclusive entre le type sémantique de la base et la forme du suffixe, comme le montre le tableau ci-dessous :

Sens Base	Suffixe
Action	-aire (CONTESTATAIRE), -eur (CHERCHEUR), -ier (GUERRIER), -iste (CURISTE)
Artefact	-aire (DISQUAIRE), -eur (AVIONNEUR), -ier (LUTHIER), -iste (CYCLISTE)
Domaine	-ien (DIÉTÉTICIEN), -ier (JUSTICIER), -iste (CHIMISTE)
Objet naturel	-ier (CÉRÉALIER), -iste (ÉBÉNISTE)
Lieu	-eur (AMBASSADEUR), -ier (TAVERNIER), -iste (GARAGISTE)

Sémantiquement, on peut distinguer différents types de Nag, selon que ceux-ci dénotent l'agent d'une action spécifique ou générique. Cette distinction n'est pas directement corrélée à la variété formelle des Nag construits : les Nag convertis ou diversement suffixés peuvent être occasionnels / dispositionnels (CRIMINEL, PARTICIPANT, PROMENEUR, ÉMEUTIER, PROTESTATAIRE, SAFARISTE, etc.) ou statutaires (COMMERCIAL, DÉTAILLANT, BRASSEUR, CHOCOLATIER, PUBLICITAIRE, GARAGISTE, etc.). S'il existe une relation entre le type constructionnel et le type sémantique des Nag, celle-ci repose sur le sémantisme de la base. Les Nag occasionnels et dispositionnels semblent majoritairement construits à partir de bases prédicatives dynamiques (verbes d'action ou noms d'événement), tandis que les Nag statutaires peuvent être formés à partir de bases sémantiques plus diversifiées.

Références bibliographiques

- Aleksandrova, A. 2013. *Noms humains de phase. Problèmes de classifications ontologiques et linguistiques*. Thèse de doctorat, Université Strasbourg.
- Anscombe, J.-C. 2001. À propos des mécanismes sémantiques de formation de certains nom d'agent en français et en espagnol, *Langages* 143, 28-48.
- Apresjan, J. 1974. Regular polysemy. *Linguistics* 142, 5-32.
- Barker C. 1995. *Possessive Descriptions*, Stanford : CSLI Publications.
- Barque, L. 2015. Les noms relationnels de type humain. *Langue Française* 185, 29-42.
- Benveniste, E. 1975. *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris : Maisonneuve.
- Booij, G. 1986. Form and meaning in morphology: the case of Dutch agent nouns. *Linguistics* 24, 503-517.
- Cruse, D. A. 1973. Some thoughts on agentivity. *Journal of Linguistics* 9, 11-23.
- Cruse, D A. 1986. *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DeLancey, S. 1984. Notes on agentivity and causation. *Studies in Language* 82, 181-213.
- Dowty, D. 1991. Thematic proto-roles and argument selection. *Language* 67/3, 547-619.
- Dubois, J. 1962. *Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.
- Ferret, K. & F. Villoing. 2015. French N-age instrumentals: semantic properties of the base verb. *Morphology* 25, 473-496.
- Fradin, B. & F. Kerleroux. 2003. Troubles with lexemes. In *Topics in Morphology. Selected Papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting*, G. Booij, J. de Cesaris, S. Scalise, A. Ralli (éds), Barcelona : IULA-Universitat Pompeu Fabra, 177-196.
- Gross, G. 2009. Sur le statut syntaxique des substantifs humains. In *Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue. Hommages à Jean-Claude Anscombe*, D. Leeman (éd.), Chambéry : Éditions de l'Université de Savoie, 27-41.
- Gruber, J. S. 1967. Look and see. *Linguistics* 43, 937-947.
- Huyghe, R. & D. Tribout. 2015. Noms d'agents et noms d'instruments : le cas des déverbaux en -eur. *Langue Française* 185, 99-112.

- Kipper Schuler, K. 2005. *VerbNet: a Broad-Coverage, Comprehensive Verb Lexicon*. Phd thesis, University of Pennsylvania.
- Knittel, M.L. 2017. French derived nominals in *-ant*: a semantic typology. Communication présentée à JENOM 7 (7^e Journées d'Étude sur les NOMinalisations). Fribourg (Suisse) : 1-2 Juin 2017.
- Lemmens, M. 1998. *Lexical Perspectives on Transitivity and Ergativity. Causative Constructions in English*. Amsterdam: John Benjamins.
- Lignon, S., Namer, F., and Villoing, F. 2014. De l'agglutination à la triangulation ou comment expliquer certaines séries morphologiques. In *Actes du congrès mondial de linguistique française 2014*, F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer, S. Prévost (éds), Paris : Institut de Linguistique Française, 1813-1836.
- Milner, Jean-Claude. 1982. *Ordres et raisons de langue*. Paris : Le Seuil.
- Reboul, A. 1993. Le poids des pères, le choc des fils : prédicats de phase, modificateurs et identification. *Cahiers de linguistique* 14, 229–246.
- Roché, M. 2004. Mot construit ? Mot non construit ? Quelques réflexions à partir des dérivés en *-ier(e)*. *Verbum* 26, 459-480.
- Roché, M. 2008. Structuration du lexique et principe d'économie : le cas des ethniques. In *Actes du congrès mondial de linguistique française 2008*, J. Durant, B. Habert, B. Laks (éds), Paris : Institut de Linguistique Française, 1571–1585.
- Rosenberg, M. 2008. *La formation agentive en français. Les composés [VN/A/Adv/P]N/A et les dérivés V-ant, V-eur et V-oir(e)*. Thèse de doctorat, Université Stockholm.
- Roy, I. & E. Soare 2012. L'enquêteur, le surveillant et le détenu : les noms déverbaux de participants aux événements, lectures événementielles et structure argumentale. *Lexique* 20, 207-231.
- Schlesinger, I. M. 1989. Instruments as agents: on the nature of semantic relations. *Journal of Linguistics* 25-1, 189-210.
- Schnedecker, C. 2015. Les (noms d') humains sont-ils à part ? Etat de l'art, intérêts et perspectives linguistiques à propos d'une catégorie nominale encore marginale. In *Les noms d'humains : une catégorie à part ?*, W. Mihatsch, C. Schnedecker (éds), Stuttgart : Franz Steiner Verlag, 15-53.
- Schnedecker, C. & A. Aleksandrova. 2016. Les noms d'humains en *-aire* : essai de classification. In *Actes du congrès mondial de linguistique française 2016*, F. Neveu, G. Bergounioux, M.-H. Côté, J.-M. Fournier, L. Hriba, S. Prévost (éds), Paris : Institut de Linguistique Française.
- Tribout, D. (2010) *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot.
- Van Valin, R. & R. LaPolla. 1997. *Syntax. Structure, Meaning and Function*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Villoing, F. 2009. Les mots composés VN. In *Aperçus de morphologie du français*, B. Fradin, F. Kerleroux, M. Plénat (éds), Paris : Presses Universitaires de Vincennes, 175-198.
- Winther, A. 1975. Note sur les formations déverbaux en *-eur* et en *-ant*. *Cahiers de lexicologie* 26, 35-54.